

L'agence immobilière ne veut plus gérer mon bien.

Par **PAQUITOUILLE**, le **07/05/2019** à **05:37**

Bonjour,

Je voudrais savoir si l'agence, qui s'occupe de la gérance de mon bien immobilier pour la location, a le droit de casser le mandat de location pour la gerance car elle veut que cela vienne de moi. J'ai eu des souci de négligence de leur part, des dégâts non pris en compte donc dégradation du bien. Je souhaite qu'ils assument leurs erreurs et qu'ils réparent.

Merci,

Cordialement.